

GARANTIE LIMITÉE TASSILI

NOVELCA offre une garantie limitée au présent produit TASSILI (le « Produit »), et ce, aux conditions ci-éditées et pour la durée déterminée ci-après à compter de la date d'achat du Produit :



GARANTIE À VIE LIMITÉE :
Cartouches et déviateurs de robinet



GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS :
Toute autre pièce ou composante de robinet
à l'exclusion de la cartouche et du déviateur



GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS :
Douches sélectionnées et bains



GARANTIE LIMITÉE DE 1 AN :
Douches sélectionnées, éviers, lavabos, vasques,
mobilier, sièges de toilette, toilettes, douchettes,
accessoires

La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à l'acheteur original du Produit et elle ne peut être cédée ni transférée.

La présente Garantie limitée n'a pas pour effet d'exclure, restreindre, limiter ou modifier la garantie légale accordée par la loi à l'acheteur du Produit.

S'il s'avérait que le Produit présente un vice de fabrication ou qu'une ou plusieurs pièces du Produit soient défectueuses, le détaillant du Produit remplacera ou réparera, à sa seule discrétion, la ou les pièces défectueuses ou le Produit, selon le cas, le tout sans frais et aux conditions cumulatives suivantes : 1) l'acheteur doit s'adresser au détaillant auprès de qui il a effectué son achat; 2) l'acheteur doit remettre au détaillant la ou les pièces défectueuses ou encore le Produit; 3) l'acheteur doit remettre au détaillant la facture comme preuve de son achat et de la date de cet achat; 4) l'acheteur doit fournir des informations d'identification du Produit, notamment, le numéro de série ou le numéro de modèle; et 5) la période couverte par la Garantie limitée ne doit pas être expirée. Si le détaillant décide de remplacer la ou les pièces défectueuses, la ou les pièces de remplacement seront neuves ou remises à neuf équivalentes à des pièces neuves. La présente garantie ne crée aucune autre obligation à l'égard du fournisseur de la garantie que celles explicitement décrites ci-haut.

La présente Garantie limitée ne s'applique pas : 1) aux pièces consommables; 2) à l'usure normale; 3) lorsque le Produit est utilisé à des fins autres que celles déterminées au guide d'utilisation (s'il en existe un); 4) lorsque le numéro de série ou autres identifiants du Produit sont oblitérés ou supprimés; 5) aux dommages purement esthétiques et n'affectant pas l'usage normal du Produit; 6) lorsque les dommages, défauts ou autres problèmes sont causés par : a) un entretien inadéquat du Produit; b) une mauvaise installation ou un mauvais assemblage du Produit ou une installation ou un assemblage non conformes au guide d'installation ou au guide d'utilisation (s'il en existe un); c) une modification, une réparation ou un démontage apportés au Produit par une personne non autorisée par le détaillant ou le fabricant; d) le transport par l'acheteur, ses commettants, préposés ou mandataires; e) une négligence de l'acheteur, ses commettants, préposés ou mandataires; f) un accident; g) un cas de force majeure ou encore tout événement non imputable au Produit lui-même.

VERSION FRANÇAISE ET VERSION ANGLAISE

En cas de conflits entre la version française et la version anglaise du texte de la présente Garantie limitée, la version française a préséance.

TASSILI.CA

NOVELCA
5355, boul. des Gradins, Québec (Québec) Canada G2J 1C8

2501

TASSILI[®] SUPRA

TASSILI[®]